

497895-2026 - Competition

Belgium – Medical gases – la fourniture d’oxygène médical en bouteille dans les prisons et les maisons de détention pour le compte du SPF JUSTICE, Direction générale Etablissements Pénitentiaires – Service Soins de Santé Prisons - Pharmacie centrale
OJ S 137/2026 20/07/2026

Contract or concession notice – standard regime
Supplies

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: SPF Justice

Email: wrong.email@email.be

Legal type of the buyer: Central government authority

Activity of the contracting authority: Public order and safety

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: la fourniture d’oxygène médical en bouteille dans les prisons et les maisons de détention pour le compte du SPF JUSTICE, Direction générale Etablissements Pénitentiaires – Service Soins de Santé Prisons - Pharmacie centrale

Description: Le présent accord-cadre porte sur la fourniture d’oxygène médical en bouteille, par le biais d’un système d’échange des bouteilles vides contre des bouteilles pleines identiques et, pour ce faire, sur la mise à disposition d’un stock de bouteilles de différentes capacités (B2, B5, B10, B20 et/ou B50) d’oxygène médical selon un principe de location (livraison, installation et maintenance ; livraison en urgence) dans les prisons et maisons de détention, destinés aux patients détenus.

Procedure identifier: 658e0130-4a56-455e-b1a7-5f437cdad0d1

Internal identifier: CSC JUSTICE/DGEPI/MED/2027- 2031– Fourniture d’oxygène médical en bouteille

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 24111500 Medical gases

2.1.2. Place of performance

Country: Belgium

Anywhere in the given country

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 8

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 8

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: CSC JUSTICE/DGEPI/MED/2027- 2031– Fourniture d'oxygène médical en bouteille - 1

Description: Le présent accord-cadre porte sur la fourniture d'oxygène médical en bouteille, par le biais d'un système d'échange des bouteilles vides contre des bouteilles pleines identiques et, pour ce faire, sur la mise à disposition d'un stock de bouteilles de différentes capacités (B2, B5, B10, B20 et/ou B50) d'oxygène médical selon un principe de location (livraison, installation et maintenance ; livraison en urgence) dans les prisons et maisons de détention, destinés aux patients détenus.

Internal identifier: 1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 24111500 Medical gases

5.1.2. Place of performance

Country: Belgium

Anywhere in the given country

5.1.3. Estimated duration

Duration: 4 Years

5.1.6. General information**Reserved participation:**

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/18501870-0a24-40a0-9975-aa09d8c76147/documents>

5.1.12. Terms of procurement**Terms of submission:**

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/18501870-0a24-40a0-9975-aa09d8c76147/general>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French, Dutch

Electronic catalogue: Not allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Deadline for receipt of tenders: 03/09/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 8

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant le Conseil d'Etat. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant le Conseil d'Etat. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours. Il est conseillé d'avertir l'autorité adjudicatrice le plus vite possible par télécopieur, par courrier électronique ou par un autre moyen électronique si vous décidez d'introduire un recours en suspension. Le recours en suspension ou en annulation est envoyé soit par voie électronique soit par lettre recommandée suivant les règles de procédure, décrites dans la loi et le règlement portant organisation du Conseil d'Etat. Vous trouvez d'avantage d'informations au sujet du règlement de procédure sur le site web suivant: <http://www.raadvst-consetat.be/>. Cette communication n'est à considérer que comme simple communication au sens de la loi du 17 juin 2013 et, le cas échéant, au sens de l'article 19 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat.

5.1. Lot: LOT-0002

Title: CSC JUSTICE/DGEPI/MED/2027- 2031– Fourniture d'oxygène médical en bouteille - 2

Description: Le présent accord-cadre porte sur la fourniture d'oxygène médical en bouteille, par le biais d'un système d'échange des bouteilles vides contre des bouteilles pleines identiques et, pour ce faire, sur la mise à disposition d'un stock de bouteilles de différentes capacités (B2, B5, B10, B20 et/ou B50) d'oxygène médical selon un principe de location (livraison, installation et maintenance ; livraison en urgence) dans les prisons et maisons de détention, destinés aux patients détenus.

Internal identifier: 2

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 24111500 Medical gases

5.1.2. Place of performance

Country: Belgium
Anywhere in the given country

5.1.3. Estimated duration

Duration: 4 Years

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/18501870-0a24-40a0-9975-aa09d8c76147/documents>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/18501870-0a24-40a0-9975-aa09d8c76147/general>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French, Dutch

Electronic catalogue: Not allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Deadline for receipt of tenders: 03/09/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 8

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation

devant le Conseil d'Etat. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant le Conseil d'Etat. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours. Il est conseillé d'avertir l'autorité adjudicatrice le plus vite possible par télécopieur, par courrier électronique ou par un autre moyen électronique si vous décidez d'introduire un recours en suspension. Le recours en suspension ou en annulation est envoyé soit par voie électronique soit par lettre recommandée suivant les règles de procédure, décrites dans la loi et le règlement portant organisation du Conseil d'Etat. Vous trouvez d'avantage d'informations au sujet du règlement de procédure sur le site web suivant: <http://www.raadvst-consetat.be/>. Cette communication n'est à considérer que comme simple communication au sens de la loi du 17 juin 2013 et, le cas échéant, au sens de l'article 19 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat.

5.1. Lot: LOT-0003

Title: CSC JUSTICE/DGEPI/MED/2027- 2031– Fourniture d'oxygène médical en bouteille - 3

Description: Le présent accord-cadre porte sur la fourniture d'oxygène médical en bouteille, par le biais d'un système d'échange des bouteilles vides contre des bouteilles pleines identiques et, pour ce faire, sur la mise à disposition d'un stock de bouteilles de différentes capacités (B2, B5, B10, B20 et/ou B50) d'oxygène médical selon un principe de location (livraison, installation et maintenance ; livraison en urgence) dans les prisons et maisons de détention, destinés aux patients détenus.

Internal identifier: 3

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 24111500 Medical gases

5.1.2. Place of performance

Country: Belgium

Anywhere in the given country

5.1.3. Estimated duration

Duration: 4 Years

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/18501870-0a24-40a0-9975-aa09d8c76147/documents>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/18501870-0a24-40a0-9975-aa09d8c76147/general>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French, Dutch

Electronic catalogue: Not allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Deadline for receipt of tenders: 03/09/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 8

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant le Conseil d'Etat. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant le Conseil d'Etat. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours. Il est conseillé d'avertir l'autorité adjudicatrice le plus vite possible par télécopieur, par courrier électronique ou par un autre moyen électronique si vous décidez d'introduire un recours en suspension. Le recours en suspension ou en annulation est envoyé soit par voie électronique soit par lettre recommandée suivant les règles de procédure, décrites dans la loi et le règlement portant organisation du Conseil d'Etat. Vous trouvez d'avantage d'informations au sujet du règlement de procédure sur le site web suivant: <http://www.raadvst-consetat.be/>. Cette communication n'est à considérer que comme simple communication au sens de la loi du 17 juin 2013 et, le cas échéant, au sens de l'article 19 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat.

5.1. Lot: LOT-0004

Title: CSC JUSTICE/DGEPI/MED/2027- 2031– Fourniture d'oxygène médical en bouteille - 4

Description: Le présent accord-cadre porte sur la fourniture d'oxygène médical en bouteille, par le biais d'un système d'échange des bouteilles vides contre des bouteilles pleines identiques et, pour ce faire, sur la mise à disposition d'un stock de bouteilles de différentes capacités (B2, B5, B10, B20 et/ou B50) d'oxygène médical selon un principe de location

(livraison, installation et maintenance ; livraison en urgence) dans les prisons et maisons de détention, destinés aux patients détenus.

Internal identifier: 4

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 24111500 Medical gases

5.1.2. Place of performance

Country: Belgium

Anywhere in the given country

5.1.3. Estimated duration

Duration: 4 Years

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/18501870-0a24-40a0-9975-aa09d8c76147/documents>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/18501870-0a24-40a0-9975-aa09d8c76147/general>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French, Dutch

Electronic catalogue: Not allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Deadline for receipt of tenders: 03/09/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 8

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant le Conseil d'Etat. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant le Conseil d'Etat. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours. Il est conseillé d'avertir l'autorité adjudicatrice le plus vite possible par télécopieur, par courrier électronique ou par un autre moyen électronique si vous décidez d'introduire un recours en suspension. Le recours en suspension ou en annulation est envoyé soit par voie électronique soit par lettre recommandée suivant les règles de procédure, décrites dans la loi et le règlement portant organisation du Conseil d'Etat. Vous trouvez d'avantage d'informations au sujet du règlement de procédure sur le site web suivant: <http://www.raadvst-consetat.be/>. Cette communication n'est à considérer que comme simple communication au sens de la loi du 17 juin 2013 et, le cas échéant, au sens de l'article 19 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat.

5.1. Lot: LOT-0005

Title: CSC JUSTICE/DGEPI/MED/2027- 2031– Fourniture d'oxygène médical en bouteille - 5

Description: Le présent accord-cadre porte sur la fourniture d'oxygène médical en bouteille, par le biais d'un système d'échange des bouteilles vides contre des bouteilles pleines identiques et, pour ce faire, sur la mise à disposition d'un stock de bouteilles de différentes capacités (B2, B5, B10, B20 et/ou B50) d'oxygène médical selon un principe de location (livraison, installation et maintenance ; livraison en urgence) dans les prisons et maisons de détention, destinés aux patients détenus.

Internal identifier: 5

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 24111500 Medical gases

5.1.2. Place of performance

Country: Belgium

Anywhere in the given country

5.1.3. Estimated duration

Duration: 4 Years

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/18501870-0a24-40a0-9975-aa09d8c76147/documents>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/18501870-0a24-40a0-9975-aa09d8c76147/general>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French, Dutch

Electronic catalogue: Not allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Deadline for receipt of tenders: 03/09/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 8

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant le Conseil d'Etat. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant le Conseil d'Etat. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours. Il est conseillé d'avertir l'autorité adjudicatrice le plus vite possible par télécopieur, par courrier électronique ou par un autre moyen électronique si vous décidez d'introduire un recours en suspension. Le recours en suspension ou en annulation est envoyé soit par voie électronique soit par lettre recommandée suivant les règles de procédure, décrites dans la loi et le règlement portant organisation du Conseil d'Etat. Vous trouvez d'avantage d'informations au sujet du règlement de procédure sur le site web suivant:

<http://www.raadvst-consetat.be/>. Cette communication n'est à considérer que comme simple communication au sens de la loi du 17 juin 2013 et, le cas échéant, au sens de l'article 19 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat.

5.1. Lot: LOT-0006

Title: CSC JUSTICE/DGEPI/MED/2027- 2031– Fourniture d'oxygène médical en bouteille - 6

Description: Le présent accord-cadre porte sur la fourniture d'oxygène médical en bouteille, par le biais d'un système d'échange des bouteilles vides contre des bouteilles pleines identiques et, pour ce faire, sur la mise à disposition d'un stock de bouteilles de différentes capacités (B2, B5, B10, B20 et/ou B50) d'oxygène médical selon un principe de location (livraison, installation et maintenance ; livraison en urgence) dans les prisons et maisons de détention, destinés aux patients détenus.

Internal identifier: 6

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 24111500 Medical gases

5.1.2. Place of performance

Country: Belgium

Anywhere in the given country

5.1.3. Estimated duration

Duration: 4 Days

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/18501870-0a24-40a0-9975-aa09d8c76147/documents>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/18501870-0a24-40a0-9975-aa09d8c76147/general>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French, Dutch

Electronic catalogue: Not allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Deadline for receipt of tenders: 03/09/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required
Electronic ordering will be used: no
Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 8

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant le Conseil d'Etat. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant le Conseil d'Etat. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours. Il est conseillé d'avertir l'autorité adjudicatrice le plus vite possible par télécopieur, par courrier électronique ou par un autre moyen électronique si vous décidez d'introduire un recours en suspension. Le recours en suspension ou en annulation est envoyé soit par voie électronique soit par lettre recommandée suivant les règles de procédure, décrites dans la loi et le règlement portant organisation du Conseil d'Etat. Vous trouvez d'avantage d'informations au sujet du règlement de procédure sur le site web suivant: <http://www.raadvst-consetat.be/>. Cette communication n'est à considérer que comme simple communication au sens de la loi du 17 juin 2013 et, le cas échéant, au sens de l'article 19 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat.

5.1. Lot: LOT-0007

Title: CSC JUSTICE/DGEPI/MED/2027- 2031– Fourniture d'oxygène médical en bouteille - 7

Description: Le présent accord-cadre porte sur la fourniture d'oxygène médical en bouteille, par le biais d'un système d'échange des bouteilles vides contre des bouteilles pleines identiques et, pour ce faire, sur la mise à disposition d'un stock de bouteilles de différentes capacités (B2, B5, B10, B20 et/ou B50) d'oxygène médical selon un principe de location (livraison, installation et maintenance ; livraison en urgence) dans les prisons et maisons de détention, destinés aux patients détenus.

Internal identifier: 7

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 24111500 Medical gases

5.1.2. Place of performance

Country: Belgium

Anywhere in the given country

5.1.3. Estimated duration

Duration: 4 Years

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/18501870-0a24-40a0-9975-aa09d8c76147/documents>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/18501870-0a24-40a0-9975-aa09d8c76147/general>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French, Dutch

Electronic catalogue: Not allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Deadline for receipt of tenders: 03/09/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 8

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant le Conseil d'Etat. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant le Conseil d'Etat. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation

est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours. Il est conseillé d'avertir l'autorité adjudicatrice le plus vite possible par télécopieur, par courrier électronique ou par un autre moyen électronique si vous décidez d'introduire un recours en suspension. Le recours en suspension ou en annulation est envoyé soit par voie électronique soit par lettre recommandée suivant les règles de procédure, décrites dans la loi et le règlement portant organisation du Conseil d'Etat. Vous trouvez d'avantage d'informations au sujet du règlement de procédure sur le site web suivant: <http://www.raadvst-consetat.be/>. Cette communication n'est à considérer que comme simple communication au sens de la loi du 17 juin 2013 et, le cas échéant, au sens de l'article 19 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat.

5.1. Lot: LOT-0008

Title: CSC JUSTICE/DGEPI/MED/2027- 2031– Fourniture d'oxygène médical en bouteille - 8

Description: Le présent accord-cadre porte sur la fourniture d'oxygène médical en bouteille, par le biais d'un système d'échange des bouteilles vides contre des bouteilles pleines identiques et, pour ce faire, sur la mise à disposition d'un stock de bouteilles de différentes capacités (B2, B5, B10, B20 et/ou B50) d'oxygène médical selon un principe de location (livraison, installation et maintenance ; livraison en urgence) dans les prisons et maisons de détention, destinés aux patients détenus.

Internal identifier: 8

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 24111500 Medical gases

5.1.2. Place of performance

Country: Belgium

Anywhere in the given country

5.1.3. Estimated duration

Duration: 4 Years

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/18501870-0a24-40a0-9975-aa09d8c76147/documents>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/18501870-0a24-40a0-9975-aa09d8c76147/general>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French, Dutch

Electronic catalogue: Not allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Deadline for receipt of tenders: 03/09/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 8

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant le Conseil d'Etat. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant le Conseil d'Etat. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours. Il est conseillé d'avertir l'autorité adjudicatrice le plus vite possible par télécopieur, par courrier électronique ou par un autre moyen électronique si vous décidez d'introduire un recours en suspension. Le recours en suspension ou en annulation est envoyé soit par voie électronique soit par lettre recommandée suivant les règles de procédure, décrites dans la loi et le règlement portant organisation du Conseil d'Etat. Vous trouvez d'avantage d'informations au sujet du règlement de procédure sur le site web suivant: <http://www.raadvst-consetat.be/>. Cette communication n'est à considérer que comme simple communication au sens de la loi du 17 juin 2013 et, le cas échéant, au sens de l'article 19 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: SPF Justice

Registration number: 0308357753_10841

Department: EPI Medische dienst

Postal address: Quai de Willebroeck 33

Town: Bruxelles

Postcode: 1000

Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Country: Belgium

Email: wrong.email@email.be

Telephone: +32 00000000

Buyer profile: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=10841&includeOrganisationChildren=true>

Roles of this organisation:

Buyer

8.1. ORG-0002

Official name: SPF Stratégie et Appui

Registration number: BE001

Postal address: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Town: Bruxelles

Postcode: 1000

Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Country: Belgium

Email: revise@publicprocurement.be

Telephone: +32 2 740 80 00

Internet address: <https://bosa.belgium.be>

Roles of this organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Official name: Conseil d'Etat

Registration number: 0308.356.862

Town: Bruxelles

Postcode: 1000

Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Country: Belgium

Roles of this organisation:

Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: a99b9f26-23f7-4a81-9aab-00beef73bd65 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 17/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Notice dispatch date (eSender): 17/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French, Dutch

Notice publication number: 497895-2026

OJ S issue number: 137/2026

Publication date: 20/07/2026